



# Le CANAL de Bonrepos-Riquet

**Bulletin Municipal d'information**

NUMERO 3

Juin 2009

---

## SOMMAIRE

---

- Le Mot du Maire	...p1	- Assainissement	..p9
- Riquetoises, Riquetois	...p1	- Actualités Château	..p10-15
- Faits marquants	...p2	- Plateau central	...p13
- Budget Communal 2009	...p3-4	- Vie Associative	...p16-17
- Signalétique	...p4-5	- Artisans et Sociétés	...p18
- POS/PLU	...p6-8	- Vie pratique	...p18

---

### LE MOT DU MAIRE

Mes chers administrés,

*Il y a un an, vous avez élu une équipe municipale active et dynamique, composée d'anciens et nouveaux membres qui travaillent à la fois sur le terrain et dans le traitement des dossiers dans le souci du respect des promesses électorales. Je ne peux que me réjouir de son efficacité.*

**Bonrepos n'est pas épargnée par la crise que nous traversons, aussi, une légère augmentation de nos charges imposée par les services fiscaux apparaît dans le budget que vous allez découvrir. Les projets et réalisations prévus en 2009 n'en sont pas pénalisés.**

*Des efforts sont nécessaires à tous les niveaux, qu'il s'agisse : des élus, des employés communaux, des parents d'élèves et des contribuables. Nous serons tous sollicités.*

**Conscient de l'effort demandé dans l'intérêt de la commune, j'adresse mes remerciements à tous les bénévoles dont le dévouement, seulement animé par la cause de Riquet, ne se chiffre pas en Euros.**

**Je voudrais saluer l'arrivée à Bonrepos-Riquet des familles BOUISSIERE, CROS / FRAISSE ainsi que CATANESE / LAFORET et plus particulièrement souhaiter la bienvenue à Mathilde, Dorian et Tony. Vous le constatez, la relève est assurée et au risque de me répéter : l'avenir appartient aux audacieux.**

*Pour conclure, je vous propose de tous nous retrouver à l'occasion des festivités du 400eme anniversaire de Riquet auxquelles vous êtes chaleureusement invités.*

Votre Maire  
Jean-Paul MARONESE

### RIQUETOISES, RIQUETOIS

**La commune s'est dotée récemment d'un outil performant pour l'information de ses concitoyens et la promotion du domaine de Riquet ([www.bonrepos-riquet.fr](http://www.bonrepos-riquet.fr)) . Mais nous ne sommes pas encore tous équipés d'un ordinateur relié à Internet ou spécialisés du maniement de la souris comme le sont nos enfants. Vous continuerez donc à recevoir le bulletin municipal et pouvoir nous lire.**

**Ces deux vecteurs de communication sont complémentaires et nécessaires pour que l'ensemble des habitants du village puisse rester informé de l'actualité communale.**

**L'opération 200.000 pixels qui vient de démarrer début Mai ([www.200000pixels.com](http://www.200000pixels.com)) et dont nous espérons vous avez tous entendu parlé sera notre priorité ces prochains mois. Il nous faut compter sur votre aide pour relayer cette idée originale et novatrice dans la rénovation du Patrimoine auprès de tous vos contacts ou connaissances, en France mais aussi dans le monde entier.**

**Sur 6 milliards d'habitants sur Terre (je vous l'accorde, ils ne sont pas tous encore connectés à Internet), nous devrions pouvoir trouver 200.000 personnes intéressées par le patrimoine et les vieilles pierres. C'est le pari que nous avons pris !**

Beaucoup de gens extérieurs au village nous apportent leur aide dans différents domaines: La société OCTAVO, notre partenaire ayant réalisé le site Internet, Le club de la communication, les associations **diverses, mécènes, bénévoles etc...**

Nous souhaitons ici les remercier vivement et leur témoigner notre reconnaissance.

Commission Communication  
Le responsable de la Communication  
Yvon MARTIN

---

## FAITS MARQUANTS

---

### UNE NOUVELLE PECHE AUX **ŒUFS** DE PAQUES AU CHATEAU

Cette année encore, Patrick MENCHI a reconduit une animation dans le parc du château à l'occasion de la fête pascalle. Le dimanche 12 avril, les enfants de Bon-repos-Riquet et leurs parents, bravant un temps pluvieux décidément tenace, sont venus chasser les œufs de Pâques aux abords du château. En dépit d'un climat frais, l'ambiance était chaleureuse et la matinée s'est achevée par un petit goûter à l'abri du porche de l'église.



### BIENVENUS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Notre village accueille cette année de nouveaux arrivants, petits et grands.

**C'est avec grand plaisir que nous souhaitons la bienvenue dans notre Commune à :**

Mr et Mme BOUSSIÈRE (Lotissement Roudiès)  
Mme CROS et Mr FRAISSE (Lotissement Roudiès)  
Mme CATANESE et Mr LAFORET (En Ratier)

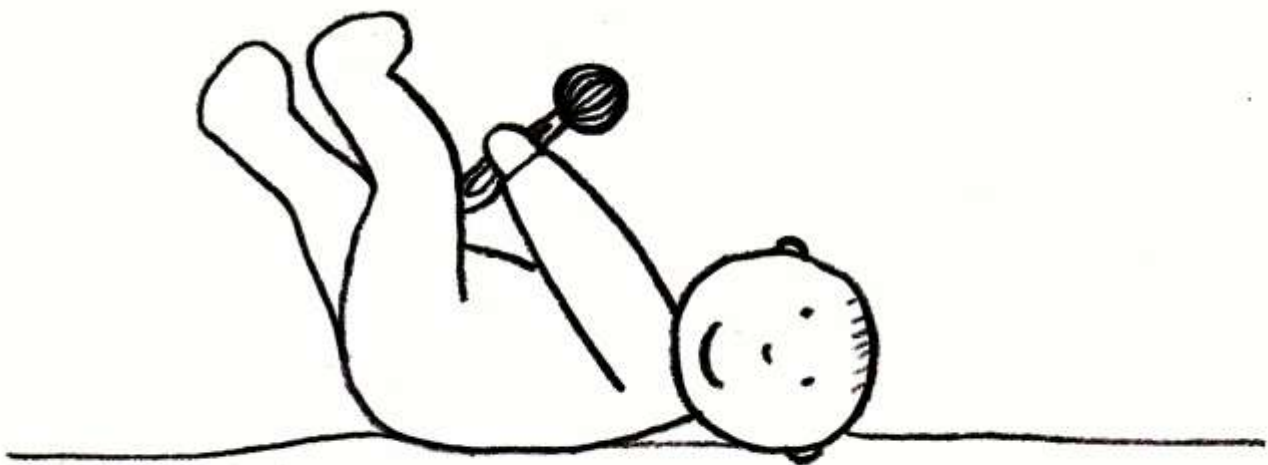
### ETAT CIVIL

**Nous saluons également la venue au monde d'une petite riquetoise et de deux petits riquetois :**

Dorian PERDRIX, né le 13 janvier 2009

Tony WEBER, né le 05 février 2009

Mathilde PERLIN MARTIN, née le 04 mai 2009



# BUDGET COMMUNAL 2009

## BUDGET PRINCIPAL

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	43 389,00 €
Charges de personnel	57 671,00 €
Autres charges de gestion courante	43 697,00 €
charges financières	8 086,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>152 843,00 €</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits des services	6 093,00 €
Impôts et taxes	111 247,00 €
Dotations et participations	33 913,00 €
Revenus des immeubles	1 590,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>152 843,00 €</b>

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Remboursement d'emprunt	48 888,91 €
Opérations d'équipement	100 446,00 €
Immobilisations incorporelles	27 769,80 €
Immobilisations en cours	12 000,00 €
Solde d'investissement négatif	314 073,29 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>503 178,00 €</b>

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Dotations, fonds divers	5 105,86 €
Subvention d'investissement	47 120,00 €
Emprunts et dettes	350 000,00 €
Affectation au compte 1068	100 952,14 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>503 178,00 €</b>

## BUDGET DU CHÂTEAU

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	23 500,00 €
Autres charges de gestion courante	1 500,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>25 000,00 €</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits des services	15 000,00 €
Dotations et participations	10 000,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>25 000,00 €</b>

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Immobilisations incorporelles	40 000,00 €
Opérations d'équipement	254 728,00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>294 728,00 €</b>

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Subventions d'investissement	294 728,00 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>294 728,00 €</b>

---

## BUDGET COMMUNAL 2009

---

Nos finances :

Malgré un excédent de fonctionnement cumulé de près de 100 000 euros (50 000 euros sur le seul exercice 2008) **témoignant d'une bonne gestion financière, il va nous falloir cette année faire des économies, annuler temporairement certaines dépenses et sur les conseils des services fiscaux relever le taux d'imposition. En effet, nous n'avons pu, sur refus de la Préfecture reporter sur le budget primitif 2009 cet excédent. Lors de l'acquisition du Château, 20% du montant total est resté à notre charge soit 290.000 euros. Cette somme qui aurait dû être couverte par un emprunt lors des exercices précédents, ne le sera qu'en 2009. Nous avons attendu la baisse des taux d'intérêts pour réaliser des économies. 2009 sera donc une année charnière difficile à passer.**

**Les réserves foncières réalisées par la commune lors de l'achat du domaine pourraient nous servir à l'avenir à rembourser cette dette.**

**Cette année, dans le budget d'investissement nous gardons la réalisation de certains de nos projets (révision POS/PLU, signalétique, plateau central).**

Revalorisation des impôts locaux :

Sur recommandations des Services Fiscaux, une augmentation de la fiscalité locale a été votée. Cette hausse, représentant en moyenne 22,90 euros par foyer fiscal / an, correspond à une recette annuelle supplémentaire pour la Commune de 2 176 euros.

**Le relèvement des taux d'imposition fait suite à une longue période de stagnation (1 seule hausse seulement, depuis 2002) et constitue une nécessité pour éviter le phénomène de «décrochage fiscal», induit par une fiscalité trop basse, pouvant être préjudiciable à la gestion financière de la Commune sur le long terme. En dépit de cette augmentation, les taux d'imposition pratiqués dans notre Commune restent largement inférieurs à la moyenne départementale et nationale.**

Augmentation des charges scolaires :

Une augmentation significative des charges concernant la scolarisation de nos enfants a été opérée cette année dans les écoles voisines. Face à cet accroissement des dépenses, le Conseil Municipal a pris la décision de ne plus financer les repas de la cantine pour les enfants de la maternelle et du primaire de Bonrepos-Riquet. Cette mesure que nous savons « impopulaire » **n'est que temporaire. Notre équipe souhaitant que Bonrepos Riquet puisse très vite pouvoir continuer à rester la seule commune du canton à payer ces repas. Elle continuera toutefois à prendre en charge les frais de fonctionnement des écoles et des cantines ainsi que le CLAE (centre de loisir associé à l'école). sur une base de coûts de fonctionnements qui sera prochainement délibéré.**

Création du budget annexe du Château

Pour la gestion financière du projet de restauration et de valorisation du Château, le conseil municipal a créé et mis en place un budget annexe, séparé du budget principal de la commune, afin que ces deux budgets soient totalement dissociés pour assurer une gestion autonome et transparente de chaque pôle. Commune et Château.

**L'établissement d'un budget annexe, destiné à assurer une administration autonome et transparente des investissements consentis pour le château a été élaboré en grande partie à partir de ressources financières extérieures au Budget Principal de la Commune (régie de recettes du Château, subventions publiques, mécénats)**

---

## SIGNALETIQUE COMMUNALE

---

Pour ce projet de signalétique communale, le conseil municipal a recensé le nombre de plaques et de panneaux de rue nécessaires, en s'efforçant d'en minimiser les quantités afin de limiter les coûts, tout en s'assurant qu'une bonne lecture à partir d'un véhicule sera garantie. **A partir d'un schéma directeur établi lors de ce recensement, un plan définitif d'implantation de ces plaques et panneaux de rue sera réalisé et archivé.**

A partir de ce recensement, le conseil municipal a reçu différentes sociétés fabriquant des plaques et des panneaux de rue, afin d'obtenir des devis précis, incluant les coûts :

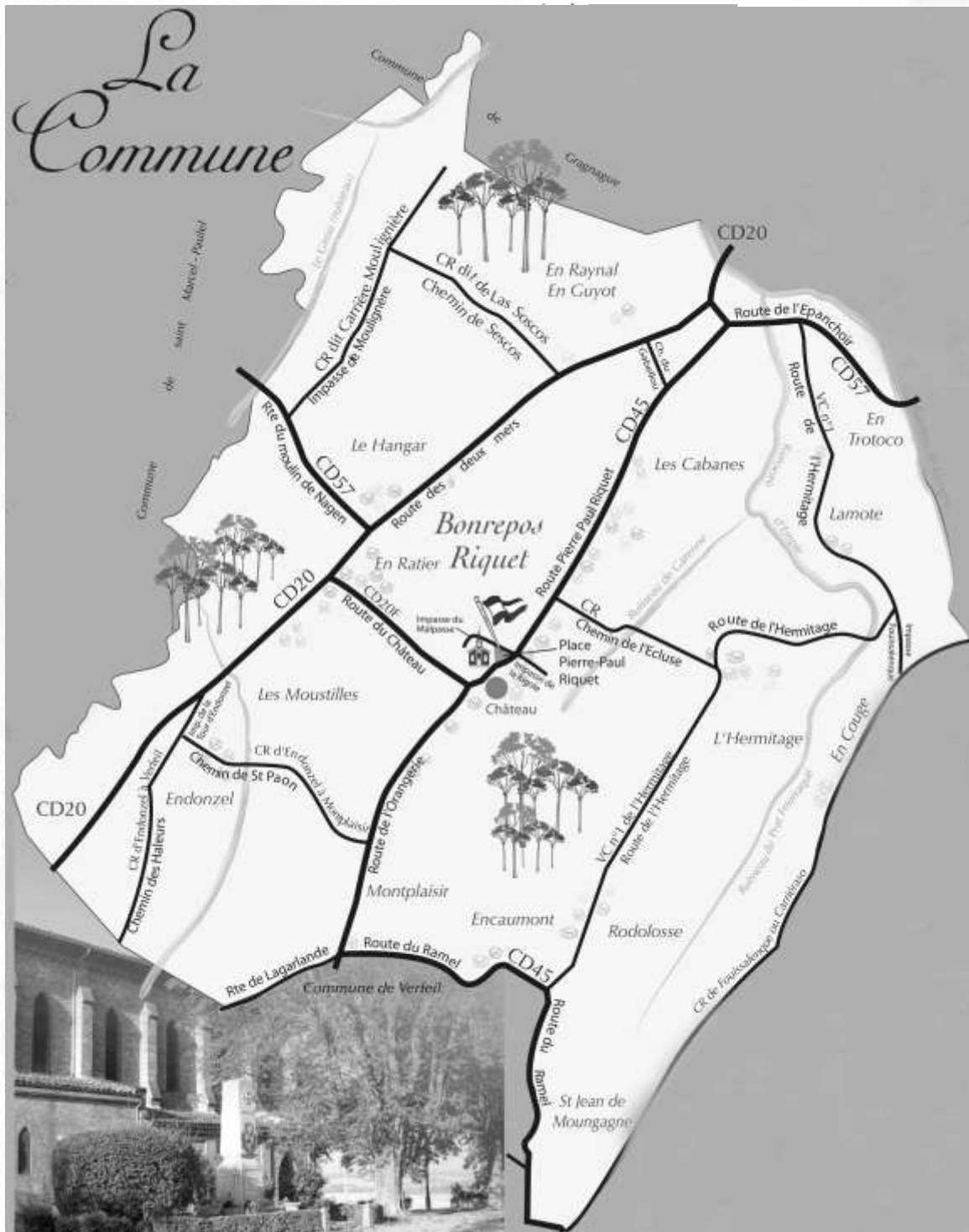
- de la fourniture des plaques et panneaux,
- des poteaux et accessoires de fixation,
- **de l'installation générale suivant l'implantation définie (pose).**

**Sur la base d'une demande identique, afin de pouvoir comparer à périmètre équivalent les réponses, plusieurs sociétés ont fourni ces devis qui ont permis de prévoir le budget associé dans l'exercice 2009. En première évaluation, la proposition financière de la société « CHELLE Signalisation » retient notre attention, mais la sélection définitive aura lieu lors d'un vote durant un prochain conseil municipal.**

**Le SIVOM subventionne 68% du devis global. Il ne reste donc à la commune qu'à financer les 32% restants: ordre de grandeur : 3.000 euros.**

**Vous trouverez ci-après pour information, un exemple du type de plaque retenue, ainsi qu'un plan du village retravaillé graphiquement plus agréable à la lecture, que celui du précédent numéro.**

# SIGNALETIQUE



Par délibération en date du 24/03/2009, le conseil municipal de Bonrepos Riquet a décidé la révision du **Plan d'Occupation des Sols (POS)** approuvé le 06 mars 2002, **en vue de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU)**.

Un PLU doit être élaboré conformément aux dispositions de la loi de Solidarité et Renouveau Urbain « SRU » N°2000-1208 du 13 décembre 2000 et du décret d'application N° 2001-260 du 27 mars 2001, ainsi que de la loi Urbanisme et Habitat N° 2003-590 du 2 juillet 2003 et du décret d'application N° 2004-531 du 9 juin 2004.

La loi SRU, fondée sur la notion de développement durable, donne deux grands principes pour l'élaboration des documents d'urbanisme, définis par les articles suivants :

- l'article L. 110 du code de l'urbanisme : « *Le territoire français est le patrimoine commun de la nation. Chaque collectivité publique en est le gestionnaire et le garant dans le cadre de ses compétences. Afin de ménager le cadre de vie, d'assurer sans discrimination aux populations résidentes et futures des conditions d'habitat, d'emploi, de services et de transports répondant à la diversité de ses besoins et de ses ressources, de gérer le sol de façon économe, d'assurer la protection des milieux naturels et paysages, ainsi que la sécurité et la salubrité publique et de promouvoir l'équilibre entre les populations résidant dans les zones urbaines et rurales et de rationaliser la demande de déplacements, les collectivités publiques harmonisent, dans le respect réciproque de leur autonomie, leurs prévisions et leurs décisions d'utilisation de l'espace.* »

- l'article L. 121-1 du code de l'urbanisme : « *Les schémas de cohérence territoriale, les plans locaux d'urbanismes et les cartes communales déterminent les conditions permettant d'assurer : L'équilibre entre un développement urbain, un développement urbain maîtrisé, le développement de l'espace rural, d'une part, et la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières et la protection des espaces naturels et des paysages, d'autre part, en respectant les objectifs du développement durable ;*

*La diversité des fonctions urbaines et la mixité sociale dans l'habitat urbain et dans l'habitat rural, en prévoyant des capacités de construction et de réhabilitation, suffisantes pour la satisfaction, sans discrimination, des besoins présents et futurs en matière d'habitat, d'activités économiques, notamment commerciales, d'activités sportives ou culturelles et d'intérêt général ainsi que d'équipements publics, en tenant compte en particulier de l'équilibre entre l'emploi et habitat ainsi que des moyens de transport et de la gestion des eaux ;*

*Une utilisation économe et équilibrée des espaces naturels, urbains, périurbains et ruraux, la maîtrise des besoins de déplacement et de la circulation automobile, la préservation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du sous-sol, des écosystèmes, des espaces verts, des milieux, sites et paysages naturels ou urbains, la réduction des nuisances sonores, la sauvegarde des ensembles urbains remarquables et du patrimoine bâti, la prévention des risques naturels prévisibles, des risques technologiques, des pollutions et des nuisances de toute nature. »*

La révision d'un plan local d'urbanisme doit s'inscrire dans le cadre d'un développement durable et nécessite une approche totalement différente, que celle en vigueur pour le précédent POS de 2002. A cet effet, **la commune de Bonrepos Riquet organise une consultation en vue de recruter un bureau d'études (BE)** spécialisé qui sera chargé de procéder aux études nécessaires et à la constitution du dossier du PLU, en poursuivant les procédures légales, que nous vous avons précédemment fournies dans le journal N°2.

La commune de Bonrepos Riquet, **adhérente à l'ATD** « Agence Technique Départementale », sera **assistée gratuitement, par cet organisme** durant toutes les phases d'élaboration du PLU, jusqu'à son approbation finale par le conseil municipal.

La mission de cet organisme est de :

- rédiger le cahier des charges pour la consultation des bureaux d'études spécialisés « marché public »
- d'assister la commission PLU du conseil municipal « Assistance à Maîtrise d'Ouvrage » :
  - après analyses des réponses, dans le choix du bureau d'études qui devra alors réaliser suivant le cahier des charges, la définition du PLU,
  - pour suivre l'évolution de la mission du bureau d'études retenu pendant toutes les phases: notamment respect des procédures, contrôle des dossiers, des coûts, aspects juridiques et financiers, etc ...

Le coût estimatif de ces études sont d'environ 24000€ et le financement du bureau d'études sera assuré comme suit : 50% du coût du BE subventionné par la DDEA plafonné à 13000€ et 50% à la charge de la commune : taxe ENL (Engagement National pour le Logement) : Taxe prélevée par la commune lors de la vente d'un terrain : ~ 10% du prix de vente.

Un important travail de réflexion a été mené par la commission PLU. Une participation à des ateliers lors la semaine du développement durable en mars dernier a été assurée. Thèmes développés : **l'énergie, l'eau et la terre, les espaces verts et jardins.**

Sur la base de ce travail, les objectifs du développement de la commune ont été définis et le cahier des charges pour la consultation des bureaux d'études qui a été réalisé en commun avec l'ATD, devrait être validé fin Mai 2009, début Juin 2009. Ce cahier des charges décrit la mission du bureau d'études et contient les objectifs dégagés par le conseil municipal. Le choix du bureau d'études devrait être effectué début septembre 2009.

Les principales phases, missions du bureau d'études et délais de réalisation sont synthétisés ci-après :

Phases	Missions	Délais d'exécution des études	Durée globale de la phase, validation incluse
1	<b>Projet d'Aménagement et de Développement Durable</b> (pré-PADD, diagnostic, PADD)	7 mois	9 mois
2	<b>Projet de PLU</b> (rapport de présentation, règlement, documents graphiques, annexes et éventuelles orientations d'aménagement)	7 mois	9 mois
3	<b>Mise au point définitive du PLU</b> (durée de la consultation des services et de l'enquête publique incluse)	7 mois	11 mois

Les objectifs de la commune qui sont décrits dans le cahier des charges sont les suivants:

Il convient de définir des nouveaux espaces ou secteurs qui permettront d'assurer un développement maîtrisé et durable pour la commune, pour les motifs suivants:

- Les zones constructibles prévues dans le cadre du Plan d'Occupation des Sols en vigueur, approuvé en date du 06 mars 2002, sont en cours d'épuisement.
- Bonrepos Riquet, commune située en zone périurbaine de l'agglomération de Toulouse, connaît au même titre que toutes les autres communes environnantes, une pression foncière importante.
- L'acquisition du domaine du château de Bonrepos Riquet par la commune, classé monument historique et en cours de rattachement au patrimoine mondial de l'UNESCO, implique que les contraintes spécifiques de ce domaine soient intégrées au projet communal.

La carte communale est jugée inadaptée à la commune, du fait :

- que la commune souhaite réadapter certaines règles, notamment l'abaissement de la superficie minimale des terrains à construire, actuellement fixée à 3 000m<sup>2</sup> pour les terrains assainis de manière autonome, voire la suppression de façade,
- de la nécessité pour un basculement d'un POS en carte communale, à engager une procédure d'abrogation du POS suivant un formalisme important, accompagné d'une enquête publique, qui ne permettrait pas d'une part de respecter les objectifs calendaires, et qui contient d'autre part des risques forts d'avis défavorable compte tenu de la présence d'un site classé monument historique.

Le PLU est mieux adapté aux souhaits de développement communal, compte tenu :

- De la présence d'un site classé monument historique,**
- De la nécessité de revoir certaines règles d'urbanisme,**
- De la possibilité de prévoir des phases d'ouverture à l'urbanisation.**



**Les objectifs généraux de la commune pour une révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme sont :**

De promouvoir un développement maîtrisé et durable de la commune, en recherchant un équilibre entre habitat, agriculture, vie économique, tourisme et protection des richesses patrimoniales et naturelles,

**D'engager un développement favorisant une mixité sociale, sans discrimination,**

**De favoriser le développement de nouvelles zones d'habitation, dont la commune pourra dans le temps maîtriser les phases d'ouverture à la construction,**

De densifier le développement urbain autour des zones habitées et hameaux existants, en :  
minimisant la consommation des espaces naturels,  
préservant les paysages, le patrimoine bâti et la biodiversité, et recouvrer les chemins ou sentiers oubliés,

**D'intégrer le développement communal, en cohérence avec la réhabilitation en cours du site du château,**

**De favoriser le maintien des jeunes de la commune dans leur commune, ainsi que l'intégration de populations jeunes, afin de maintenir un dynamisme au sein d'une commune vieillissante.**

**De prévoir les besoins communaux en équipements publics ou d'intérêt général,**

**De prévoir la salubrité publique, en évaluant le déploiement d'un assainissement collectif ou semi-collectif adapté à la commune,**

**D'atténuer autant que possible et ne pas aggraver par les nouvelles occupations des sols, les nuisances de toutes natures:**

**visuelle (enfouissements des lignes de toute nature, zone d'extraction de la briqueterie de Nagen),**

sonore,

pollution (air, et sols ou sous-sols),

rationalisation des déplacements,

....

**De définir un plan d'urbanisme cohérent, dont l'orientation sera élaborée et largement partagée avec l'ensemble des habitants de la commune,**

**D'intégrer et d'évaluer le plus précisément possible les projets privés pouvant avoir une incidence sur le développement du village et du territoire.**

La commune est aussi extrêmement liée aux PPA « Personnes Publiques Associées » :

Conseil Régional et Conseil Général

**Chambre de commerce et d'industrie**

**Chambre des métiers et chambre de l'agriculture**

Pays Tolosan

Communauté de communes des coteaux du Girou

MM les Maires des communes limitrophes

Monuments Historiques

Syndicat Mixte SCOT Nord Toulousain

....

**En conclusion, nous désirons au sein du conseil municipal définir un plan d'urbanisme qui puisse en fin de compte satisfaire un maximum de concitoyens, mais en respectant les nouvelles directives d'urbanisation qui nous sont imposées. Vous l'aurez compris la révision d'un PLU, nécessite une vision de développement réfléchi et maîtrisé. Pierre Paul Riquet avait l'esprit visionnaire.**

Yvon Martin : Président de la commission PLU

---

## ASSAINISSEMENT

---

Règles sur les contrôles des assainissements non collectifs ou « dits autonomes »

*Pour les immeubles (habitations) non raccordés au réseau public de collecte, les communes assurent le contrôle des installations d'assainissement non collectif. Cette mission de contrôle est effectuée soit par une vérification de la conception et de l'exécution des installations réalisées ou réhabilitées depuis moins de huit ans, soit par un diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien pour les autres installations, établissant si nécessaire, une liste des travaux à effectuer. Elle sera assurée par le Service Public d'Assainissement Non Collectif « SPANC ».*

Le « SPANC » procède au contrôle technique qui comprend :

- la vérification technique de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des ouvrages, lors d'une demande de permis de construire ou de réhabilitation de son assainissement.
- La vérification de la bonne exécution doit être effectuée avant remblaiement.
- la vérification périodique de leur bon fonctionnement (installations existantes)

*Les communes déterminent la date à laquelle elles procèdent au contrôle des installations d'assainissement non collectif ; elles effectuent ce contrôle au plus tard le 31 décembre 2012, puis selon une périodicité qui ne peut pas excéder huit ans. Le conseil municipal a décidé d'engager cette démarche qu'en 2012. En cas de non-conformité de son installation autonome, le propriétaire dispose d'un délai de quatre ans pour procéder aux travaux qui lui incombent (art. L 1331-1-1 du code de la santé publique).*

### *Contrôle de conception et de réalisation*

Lors du retrait d'une demande de permis de construire, ou de réhabilitation de son installation d'assainissement, le pétitionnaire retire en mairie un dossier DIDAA : « Demande d'Installation d'un Dispositif d'Assainissement Autonome. Le maire sollicite lors du dépôt du permis de construire ou de réhabilitation, qui contient le DIDAA dûment rempli, le « SPANC » qui instruit le dossier sur le projet d'assainissement et donne son avis, en corrigeant le cas échéant la filière projetée. Cet avis conditionne l'octroi du permis de construire.

Après avis favorable de la SPANC et le contrôle de l'exécution des ouvrages par ce service public avant remblaiement (délai de 7 jours minimum pour que le SPANC soit disponible), un rapport de visite sera remis au pétitionnaire avec l'avis du rendu. Des modifications pourront lui être demandées, dont certaines pourront faire l'objet d'un nouveau contrôle sur le terrain. Ce rapport sera transmis au service urbanisme (mairie et DDE) qui se réservera le droit de délivrer ou de ne pas délivrer le certificat de conformité de l'habitation.

### **Contrôle du bon fonctionnement des installations existantes**

Les opérations de contrôle périodique de bon fonctionnement des installations existantes seront effectuées par le SPANC, en moyenne tous les quatre ans.

La visite comprend :

- une enquête sommaire auprès des usagers : **problème d'odeurs, dysfonctionnement de l'assainissement, impact sur l'environnement, etc.**
- un examen détaillé des ouvrages : bac dégraisseur, fosse pré-filtre, ventilation, état des bétons, des regards, ...
- la vérification de l'accumulation normale de boues dans la fosse et la mesure du niveau de boue, dans le cas d'installations assurant un rejet vers le milieu hydraulique superficiel, un contrôle de la qualité du rejet peut être effectué,
- la vérification de l'entretien des fosses et des dispositifs de dégraisage (vidange)

Cet article vous présente les grandes lignes des règles qui seront en vigueur en 2012, pour les installations d'assainissement autonomes, pour les deux axes principaux : nouvelles habitations (constructions neuves) ou réhabilitation de l'assainissement, et les installations existantes en principe équipées d'un dispositif autonome.

Des prescriptions techniques applicables à l'ensemble des dispositifs sont disponibles en mairie. Il n'est pas dans l'objectif de ce journal de communication de vous décrire tous les détails.

Ces nouvelles directives d'assainissement, nous obligent aussi à réfléchir à un éventuel projet d'assainissement collectif ou semi-collectif, notamment pour la réhabilitation du château, des communs et de l'orange-rie, qui devront être pourvus d'un assainissement efficace et en rapport du devenir du projet de réhabilitation. Nous y travaillons ; une réflexion est menée actuellement.

Lors de vos projets individuels d'assainissement, n'hésitez pas à nous contacter et à nous rencontrer afin que votre projet s'inscrive dans la durabilité et soit en cohérence avec les règles en vigueur et les démarches que nous entreprenons.

Nous vous communiquerons dans le prochain journal, les obligations du propriétaire et de l'utilisateur, ainsi nous donnerons des précisions sur les redevances correspondantes de cette mise en œuvre de ce service public qui nécessite des compétences techniques et juridiques suffisantes.

### **UN PROJET QUI AVANCE ...**

**L'Orangerie enfin sécurisée et un parc qui renait.** Malgré un début d'année pluvieux nous avons pu continuer nos efforts de débroussaillage et terminer le nettoyage du 1er étage du Château. L'Orangerie est totalement dégagée de tous encombrants et la toiture est maintenant sécurisée. Vous aurez aussi remarqué la mise en place d'un portail coté route de l'Orangerie réalisé bénévolement par Mr Michel SPADA .

**Travaux d'entretien du Château.** Au mois de Mai, grâce aux subventions de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et aux dons récoltés par la Fondation du Patrimoine (notre partenaire sur le Projet) à commencé la première tranche des travaux d'urgence sur le Château; le Ponceau occidental qui menaçait de s'effondrer va être consolidé. La deuxième partie concernera la tour Sud Ouest et devrait débuter après la manifestation du Quadri centenaire de la naissance de Pierre-Paul RIQUET qui se tiendra comme vous savez les 13 et 14 juin prochain.

Comité scientifique. Un Comité scientifique regroupant universitaires, chercheurs, historiens et architectes se réunit régulièrement - tous les trois mois environ - pour faire un point sur les recherches historiques engagées sur le Château et son Parc. Récemment, suite aux opérations de débroussaillages, a été **découvert une grotte nymphée ou grotte de fraîcheur.** Cet aménagement souterrain ayant l'aspect d'une grotte de rocaille est un ornement courant des jardins au XVIIe siècle. Cette découverte est exceptionnelle car peu de spécimens de ce type sont conservés dans cet état en France. Par ailleurs, il pourrait s'agir d'une commande de Pierre-Paul Riquet en personne. Un récent article traitant de ce sujet a été publié dans le magazine *Midi-Pyrénées Patrimoine* du mois de mai. Un prochain article, publié dans la même revue de juin, traitera cette fois de la Machine Hydraulique de Riquet...

Les Etudes Préalables (2009-2010). Nous avons pris un peu de retard sur l'appel d'offres pour sélectionner l'architecte qui réalisera les études préalables à l'exécution du projet global de restauration et de mise en valeur. Ce petit contre temps est dû aux difficultés à trouver un financement aux études paysagères qui devraient être réalisées par des stagiaires de dernière année de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles.

Nos Mécènes. La fondation du groupe TOTAL nous a accordé par l'intermédiaire de la fondation du patrimoine 200 000 euros. Ils prennent en charge la réfection de la toiture de l'Orangerie.

Le Crédit Agricole Midi Toulousain nous a aidé à la promotion de nos actions ( 400eme et Pixels) en joignant 300000 « flyers » aux relevés de compte de leurs clients régionaux.

Un dossier est en cours d'instruction à la fondation du Crédit Agricole. Ils sont intéressés par la machine hydraulique et les travaux actuellement en cours au Château. Décision Juin 2009.

### **L'Opération 200.000 Pixels : [www.200000pixels.com](http://www.200000pixels.com)**

L'acquisition du domaine (Château et parc) et sa rénovation devrait coûter d'après les premières estimation de l'ordre de 15 M€. Notre projet déclaré « structurant » permet d'obtenir des subventions jusqu'à hauteur de 80%. Les 20 % restant étant à la charge de la commune. Il nous faudra donc sur la durée des travaux trouver 3M€. L'Opération 200.000 Pixels idée originale et novatrice dans la restauration du patrimoine a été mise en place pour nous aider à trouver les sommes nécessaires. Si comme nous l'espérons nous arrivons à vendre 200.000 pixels à 100€ nous aurons au terme de l'opération (2 ans) réussi à récolter 20 M€.

Si malheureusement nous n'avons pas le succès escompté, il faudrait au moins vendre 30.000 pixels soit 3M€ pour couvrir les sommes à la charge de la commune.

Grâce à nos actions depuis un an, nous suscitons étonnement et intérêt autour de nous et même à haut niveau. « Comment font ils pour réaliser tout ça... une petite commune de 240 habitants ! »

**Toute l'équipe municipale ce joint à moi pour vous remercier. C'est en continuant dans cette voie que nous allons démontrer qu'avec de la passion, des idées et de la volonté on peut réaliser de grands projets.**

### La programmation culturelle de l'été 2009 sera dense et riche.

Ouverture estivale (04 juin au 16 septembre 2009).

Pour les individuels : visites guidées en groupe

Découverte du parc et des jardins (1h30 de visite guidée)

Plein tarif : 5 euros

Tarif réduit (12-18 ans/étudiants) : 2 euros

Gratuit : - de 12 ans

SUR RESERVATION UNIQUEMENT :

Tél : 09 61 52 21 00

Mail : [chateau.bonrepos.riquet@orange.fr](mailto:chateau.bonrepos.riquet@orange.fr)

Adresse : Château de Bonrepos-Riquet, en Mairie, 31590 BONREPOS-RIQUET

04 juin - 05 juillet et 07 septembre - 16 septembre :

Mercredi et Vendredi : visite guidée (14h-16h) ; Samedi : visite guidée (10h-12h)

06 juillet - **22 août** :

Mercredi, Vendredi, Samedi : visites guidées (10h-12h/14h-16h/16h-18h)

400e anniversaire de Riquet (13 et 14 juin 2009).

De nombreuses animations auront lieu sur ces deux journées dans un parc du Château largement accessible au public entre 9h30 à 19h30 : **marché gourmand et artisanat d'arts, expositions, concours de peinture**, animations équestres et enfantines, musiques occitanes, présentation et vente de la cuvée 400e anniversaire, conférence historique et pièce de théâtre (dimanche après-midi)...

Dans la courtine occidentale du château se déroulera le samedi soir à partir de 20h30 un grand concert de **musique baroque**. **Sous la direction de Louis Massot, une centaine de musiciens et de choristes de l'Ensemble Orchestral de Toulouse et du Chœur de l'Université, feront résonner les notes et les voix du Concerto pour violon en Mi mineur de Mendelssohn (1809-1847) et du Messie d'Haendel (1685-1759).**

La possibilité sera offerte aux visiteurs de se restaurer sur place (grillades et assiettes gourmandes) ou de **pique-niquer à l'ombre des arbres du parc.**

Tarif : 3 euros - Gratuité pour les moins de 18 ans.

Concert Baroque : 20 euros -10 euros pour les moins de 18 ans (pré-réservation possible en Mairie)

Philippe SEILLES : Président Commission Château

*RAPPELS : accueil et sécurité au Château*

*Nous rappelons à tous que les manifestations organisées au Château sont gratuites pour tous les habitants de Bonrepos-Riquet, à l'exception des places du concert Baroque qui se tiendra le 13 juin prochain.*

***Nous rappelons également à tous qu'il est strictement interdit de circuler librement dans l'enceinte du Château et du parc en dehors des manifestations organisées par la Mairie et sans son accord préalable. Cette restriction répond à des raisons évidentes de sécurité.***  
*Nous vous prions de bien vouloir respecter cette consigne.*

Organisation de la circulation dans le village durant les 12, 13 et 14 juin 2009

**Un arrêté municipal prévoit un sens giratoire de la circulation lors de ces trois journées, afin d'assurer un niveau de sécurité maximum sur des routes de village qui ne sont pas aménagées pour une densité de circulation inhabituelle que nous rencontrerons durant ces trois jours.**

Un sens unique sera mis en place :

- Route Pierre Paul Riquet en sens unique: sens de circulation autorisée, de la mairie ou sortie du parking P1, vers le bas du village
- Route du Château en sens unique : **sens de la circulation autorisée, la montée d'en Ratier vers le village**

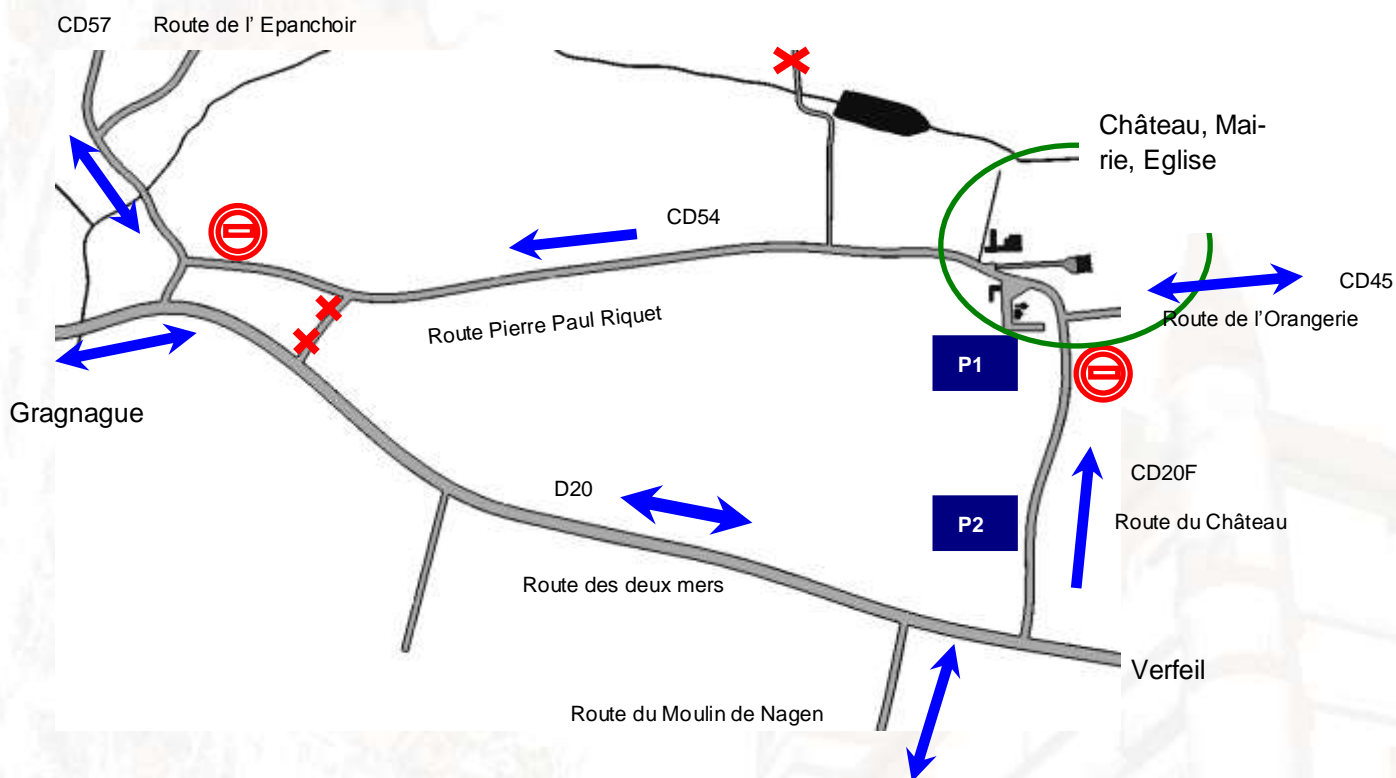
**Les chemins du Gabellou et de l'écluse seront barrés à toute circulation automobile.**

**Ce sens nous paraît le plus adapté : accès secours, gestion des deux parkings facilitée si P1 saturé, bifurcation en Ratier mieux adaptée pour la montée que la descente, sortie à l'Epanchoir CD57/CD20 : très bonne visibilité pour tourner vers Gragnague ou vers Verfeil.**

Le stationnement sur la place de la mairie ne sera pas autorisé et réglementé par des panneaux signalétiques sur CD20F et CD45.

**Par avance nous vous remercions de votre compréhension et nous vous demandons de bien vouloir nous excuser de la gêne occasionnée.** Nous vous demandons de bien respecter la signalétique qui sera apposée dès le vendredi 12, le matin. Ces panneaux prêtés par la DDE seront retirés (si possible) dès le dimanche soir après fermeture officielle des festivités, au plus tard le lundi matin.

**Cette organisation sera aussi un essai, qui nous permettra d'organiser de prochains évènements sur une base expérimentée.**



Journées Européennes du Patrimoine 2009 (19 et 20 septembre 2009). Devant le succès rencontré les 20 et 21 Septembre 2008 nous allons renouveler l'ouverture du Château pour les journées du patrimoine 2009. Nous savons que cela représente de la part des bénévoles beaucoup de temps et d'efforts mais il nous faut utiliser toutes les occasions pour vendre des Pixels.

# CHÂTEAU DE BONREPOS DEMEURE DE RIQUET CONCEPTEUR DU CANAL DU MIDI

[www.bonrepos-riquet.fr](http://www.bonrepos-riquet.fr)



## 400e Anniversaire Naissance de Riquet 13-14 juin 2009

FESTIVITES  
AU CHÂTEAU  
9h30-19h30

### 13 juin 2009

Parcours découverte Patrimoine dans les jardins  
Animations d'artisanat d'Arts  
Concours de peinture (enfants - 9h30)  
Promenade en calèche (enfants - 10h)  
Petit Marché Gourmand  
Expositions florales  
Atelier Contes et Contines (enfants et adultes)  
Présentation cuvées du 400e  
Démonstration attelages de tradition

### Grand Concert Baroque (20h30-23h)

Ensemble Orchestral de Toulouse et Choeur de l'Université  
Cour d'Honneur du Château

### 14 juin 2009

Parcours découverte Patrimoine dans les jardins  
Animations d'artisanat d'Arts  
Concours de peinture (enfants - 10h)  
Promenade en calèche et en poneys (enfants - 10h)  
Petit Marché Gourmand  
Expositions florales  
Atelier Contes et Contines (enfants)  
Présentation cuvées du 400e  
Démonstration attelages de tradition et Amazones

Conférence historique (14h30 - Salle des Fêtes)

**Pièce de théâtre le Médecin Malgré Lui de Molière  
(16h - Cour d'Honneur)**

Tirage au sort de la Tombola (18h)

### Tarifs Journée :

Entrée : 3 euros  
Gratuite -18 ans

### Tarifs Concert :

20 euros  
10 euros -18 ans  
Réservation concert  
09 61 52 21 00

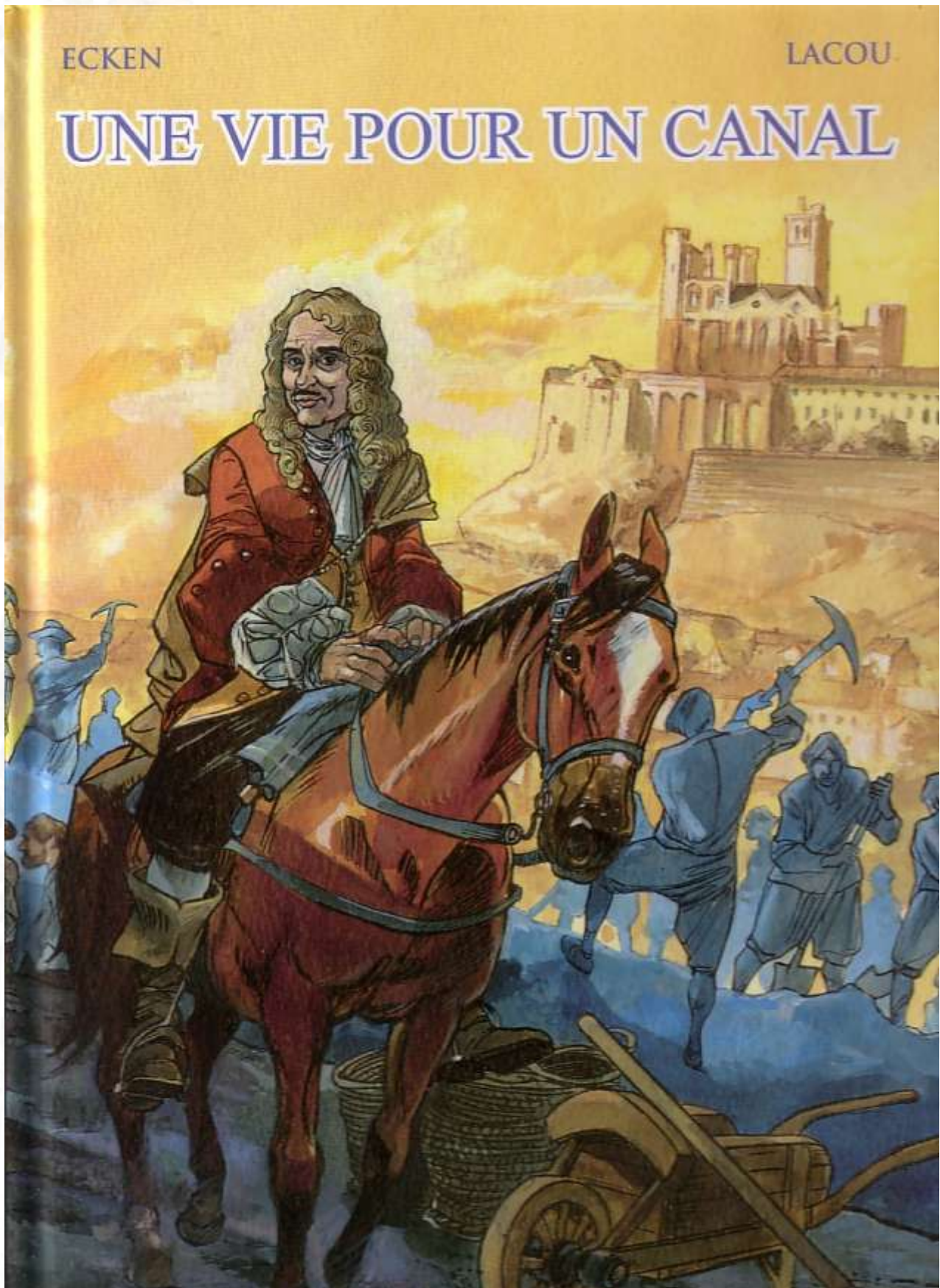
Grillades sur place  
Pique-nique

Château de Bonrepos-Riquet  
En Mairie  
31590 BONREPOS-RIQUET  
09 61 52 21 00  
[www.chateau.bonrepos.riquet@orange.fr](http://www.chateau.bonrepos.riquet@orange.fr)  
[www.bonrepos-riquet.fr](http://www.bonrepos-riquet.fr)



Avec le soutien





Bande dessinée à découvrir absolument...  
Vous découvrirez Riquet à Bonrepos  
En vente 15 euros en Mairie de Bonrepos-Riquet

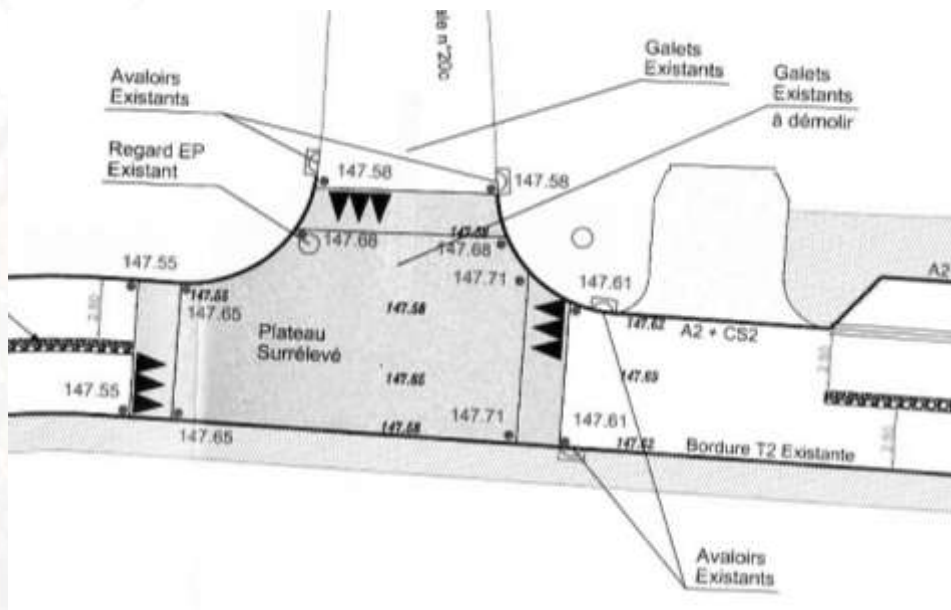
---

## PLATEAU CENTRAL

---

Dans l'optique de sécuriser l'accès routier à notre cœur de village depuis la départementale RD20, très passante, un plateau central surélevé et précédé de terre-pleins en galets, sera cette année aménagé au grand carrefour au lieu-dit d'en Ratier.

Cette opération, dont le coût est évalué à 25.000 euros, sera subventionnée dans le cadre des amendes de police à hauteur de 8.000 euros.



---

## ASSOCIATIONS

---

### ASSOCIATION DE CHASSE

La saison de chasse 2008/2009 a été perturbée par les intempéries : sécheresse, pluie, tempête de janvier. Résultats médiocres.

La nouvelle saison se prépare avec une assemblée générale : date à définir.

**Le gros gibier se multiplie de plus en plus, il est donc prudent d'être attentif sur les routes.**

Si vous aimez votre chien, ne le laissez pas se promener seul sur les routes, sa divagation peut causer des accidents graves et son maître en est responsable.

**Toujours à l'écoute de vos suggestions.**

Président : Guy CRACCO      Tél : 05 6135 67 96

### COOPERATION SANS FRONTIERES

Coopération Sans Frontières est une association « loi 1901 », **qui fonde son action sur le concept d'un Développement Dialogué et Durable pour le partage de savoir-faire et d'innovations socio écologiques.**



**Pour l'année de la France au Brésil, elle s'est fait représenter par Rosi JACQUES, responsable du Groupe de Recherche, en déplacement au Brésil dès le mois de mai, pour un été de travail...**

Rosi assure ainsi un suivi des projets toujours en cours, avec la mise en place de réunions regroupant les différents partenaires, contacts et acteurs des missions engagées.

Au programme de ce périple, plus particulièrement :

- Le projet Pinheirinho, à São Paulo, où il est nécessaire de faire un état des lieux avec la population et les partenaires, afin de redéfinir les besoins et les moyens, pour donner une nouvelle impulsion à l'évolution en cours et optimiser notre accompagnement.

- Le congrès de « VIVA A MATA », du 18 au 23 mai ; une semaine durant laquelle se réunissent ONG, Institutions Parlementaires et Environnementales, avec des actions de sensibilisation et différents ateliers sur le thème du Développement Durable.

Nous aurons donc matière pour un article plus consistant, pour la parution du prochain bulletin de Décembre.

Vice Présidente : Claude CASTEX

Tél : 05 61 35 60 99 - [coopérationsansfrontières@gmail.fr](mailto:coopérationsansfrontières@gmail.fr)



### COMITE DES FETES

Beaucoup d'activités cette année pour le Comité des Fêtes de Bonrepos-Riquet :

**Le loto annuel, qui s'est déroulé le 7 mars, avec beaucoup de succès et de monde. Animé par le duo immuable Jean-Marie MOUTON et Robert GRAULE, dans une ambiance un peu débridée, les plateaux de foies gras, de charcuterie, de fromages et les corbeilles de fruits et de terroir, préparés et décorés par les dames du comité, ont été distribués au rythme des Quines et des cartons pleins. Rendez vous l'année prochaine, à priori le 6 mars 2010.**

Cette année, comme l'année dernière pour la première édition, le Comité des Fêtes a participé à la 2<sup>ème</sup> édition du Festival de la Musique de l'Ame, en accueillant le 2 mai, dans l'église de Bonrepos, le magnifique Chœur de Gap : 70 choristes, des chants du monde entiers, une ferveur incomparable, incitant le public à participer et à chanter. Cette belle soirée s'est terminée par un immense repas de 130 convives, organisé par le Comité, dans la salle des Fêtes.

Le Comité participe également, comme toutes les associations du village, à l'organisation et à l'animation du 400<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Pierre Paul Riquet, les 13 et 14 juin, dans l'enceinte et dans le parc du château : sa mission, traditionnelle elle aussi, tenir et alimenter les deux buvettes, qui seront à la disposition du public que l'on attend nombreux, et épauler les bénévoles.

Enfin, la fête du Village, évènement particulier cette année, puisqu'il s'agira de fêter les 30 ans du Comité des Fêtes. En effet, la première a eu lieu en 1979 : feu d'artifice digne de ce nom, le retour de Sentimentale Trompette, le vendredi soir orchestré par notre ami J.Marc VILETTE, et l'orchestre Les Frangins viendra nous animer toute la journée du dimanche.

Soyez nombreux les 9,10 et 11 juillet, sur la place du village, au milieu des manèges pour enfants.  
A bientôt.

Contact : J.Marie MOUTON

Tél: 06-34-15-66-58 ou 05-61-09-99-64

### FOYER RURAL

Le 18 avril, le Foyer Rural Pierre Paul Riquet a donné rendez-vous aux enfants de Bonrepos pour une chasse au trésor dans le parc du château.

**Une quinzaine d'enfants de 5 à 14 ans se sont donc donnés rendez-vous pour une après-midi où le ciel, décidément avec nous, a décidé en cette période de giboulées de nous offrir une embellie.**

Nous démarrons : 3 petits groupes partent à la découverte du patrimoine architectural et historique de leur village. Au travers de devinettes et rébus, nous remplissons la grille de mots croisés qui donne peu à peu aux petits chasseurs de trésors, les clefs de leur recherche.

**Le port de Sète, la vie de Riquet, l'histoire du Canal vont nous offrir un voyage dans l'espace et le temps où chaque enfant a su trouver sa place pour rapporter sa pierre à la recherche collective du trésor du parc.**

Les itinéraires sont calculés à la boussole, nous comptons les pas, nous mettons en commun nos réflexions pour finalement tracer à travers le parc, l'itinéraire qui va mener à l'orangerie...et là... après une dernière énigme à déchiffrer, nous creusons (pas trop profond) pour trouver .... le trésor du parc!!!

**Le partage de nos trouvailles a eu lieu dans la salle des fêtes autour d'un sympathique goûté partagé entre tous. Les petits chercheurs ne sont pas partis bredouilles : l'esprit de Riquet (décidément à l'écoute des enfants) a déposé dans les coffres : sifflets, billes, balles, ballons, bijoux et friandises.**

Le partage fut consensuel et tous les chasseurs sont repartis ravis de cette expérience en nous demandant « A quand la prochaine ? »

**L'équipe du Foyer Rural tient quand à elle à souligner le plaisir qu'elle a pris à partager ce moment avec les enfants du village et à leur dire combien elle a apprécié leur attitude constructrice : mise en commun de la réflexion, écoute et attention des plus grands vis-à-vis des plus petits, respect des consignes données par l'organisateur, partage sans histoire du butin... rien que du plaisir...**

**C'est sûr, nous recommencerons et proposerons à nouveau d'autres aventures à partager...**

En attendant, José, Marion, Rose, Rachel, André, Cybille, Jean Pierre et les autres vous remercient de ce bel après-midi partagé et n'oublient pas leur promesse : vous recevrez votre diplôme de chercheurs de trésor.

**PS : n'oubliez pas de rappeler à vos enfants les prochains rendez-vous du Foyer Rural :**

Le repas des voisins le 20 juin et la foire à tout le 28 juin

Président : Henry JALBERT

Tél : 06 81 02 91 11

### GROUPEMENT PAROISSIAL

Comme chaque année en mai notre paroisse a accueilli pendant 2 jours de retraite 47 enfants du Doyenné pour préparer leur Première Communion. C'est souvent l'occasion pour les parents de ces jeunes de découvrir notre village.

Dates des prochaines célébrations religieuses dans notre église de Bonrepos-Riquet :

- Le dimanche 14 juin à 9h30 messe à l'occasion des festivités organisées pour le 400<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance de Pierre-Paul Riquet.

- Le dimanche 12 juillet à 11h messe à l'occasion de la fête du village.

- Le samedi 15 août comme tous les ans la messe solennelle de 11h00 sera précédée de la procession en l'honneur de l'Assomption de la Vierge Marie.

L'équipe d'animation paroissiale (réduite pour l'instant à 2 personnes + notre fleuriste), essaie d'entretenir de son mieux l'église et d'assurer les messes, les baptêmes, les mariages et les sépultures, mais il est **urgent de trouver d'autres bonnes volontés**.

Pour bien fonctionner notre équipe devrait se composer de 5 ou 6 personnes afin de se relayer et de permettre une présence constante en cas de besoin.

Les autres paroisses du secteur y sont arrivées, Bonrepos va bien relever le défi !

Deux nouveaux panneaux ont été installés sous le porche de l'église qui facilitent l'affichage des informations concernant le doyenné.

Vous pouvez joindre notre Doyen, le Père John-Christopher Connolly au 05 61 35 32 13.

### LES AMIS DE RIQUET

Depuis sa création l'association Les Amis de Riquet est restée fidèle à ses objectifs tels qu'apporter son aide ; participer activement aux manifestations ou encore contribuer à la promotion du patrimoine de notre village. Les Amis de Riquet se sont activement impliqués dans les festivités de juin 2009 marquant le quadricentenaire de la naissance de Pierre Paul Riquet. Ils ont totalement pris en charge :

- La définition et la commercialisation d'un coffret de 3 vins avec étiquette spécifique :

la Cuvée du Quadricentenaire

- L'organisation de spectacles équestres

- Promenades en calèche

- Présentation d'attelages de tradition

- Ballet d'Amazones

Un concours de dessins et peinture ouvert aux enfants et aux adultes avec remise de prix.

**Enfin, les membres de notre association restent disponibles pour participer à l'accueil, la sécurité et pour fournir des guides aux visiteurs que nous espérons nombreux.**

Les œuvres primées lors de ce concours des 13 et 14 juin seront exposées le 27 juin 2009 au magasin Cultura Toulouse qui réservera pour la journée un espace à la municipalité et aux Amis de Riquet afin de leur permettre de présenter le projet de réhabilitation du site historique de Bonrepos-Riquet ainsi que l'opération Pixels.

Au cours de cette année 2009, l'association prévoit également de finaliser les actions suivantes :

- Recherche et rencontre des anciens du village pour recueillir leurs témoignages sur la vie du château, du village, de l'école. Leurs souvenirs seront mémorisés sur un CD/DVD -« Si Bonrepos m'était conté... ».

Les premières interviews seront réalisées fin mai. Cette action sera clôturée par un repas pris en commun.

- Création d'un CD/DVD sur la généalogie de Riquet avec visite virtuelle du château, de l'orangerie, du parc et de la machine hydraulique

En 2010, l'association envisage d'organiser une journée des plantes sur un thème spécifique réunissant des pépiniéristes et les métiers associés; cette manifestation est appelée à devenir pérenne avec un thème différent chaque année ;

**Tous les renseignements sur l'association sont disponibles sur le site <http://lesamisderiquet.free.fr>.**

---

## VIE PRATIQUE

---

### MAIRIE DE BONREPOS-RIQUET

Tél : 05 61 35 68 90

E-mail :

mairie.bonrepos.riquet@wanadoo.fr

Ouverte :

Le mardi et le jeudi : 13h30-17h

Le samedi : 9h-12h

### APPELS D'URGENCE

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

SAMU : 112

### LOCATION SALLE DES FÊTES

Description : Salle de 140 m<sup>2</sup>, mobilier (chaises et tables), cuisine équipée, sanitaires

Tarifs :

Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre : 150 euros, 60 euros

**(résidents de la Commune)**

Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars : 170 euros, 76 euros

**(résidents de la Commune)**

Montant de la caution : 229 euros

Assurance à contracter pour la durée de la location : responsabilité civile générale et risques de dommages matériels

**(attestation à remettre lors de la remise des clés)**

### ORDURES MENAGERES - DECHETERIES

Ramassage des caissettes : passage durant la nuit du dimanche à lundi

Déchèterie de Verfeil :

ZA Route de Puylaurens

Tél : 05.34.27.53.97

Horaires :

Lundi et jeudi : fermé

Mardi - mercredi - vendredi et samedi : 9h-12h /14h-18h

Dimanche : 9h-16h30

Déchèterie de Garidech :

RN 88 - La Garrigue

Tél : 05.34.26.91.37

Horaires :

Mardi - jeudi et jours fériés : fermé

Lundi - mercredi - vendredi - samedi : 9h-12h/14h-18h

---

## NOS ARTISANS ET SOCIETES

---

### PLOMBIERS-CHAUFFAGISTES

Ph. AZAM

Tél : 05 61 09 71 19

R. SPADA

Tél : 05 61 35 60 32

### ELECTRICIENS

Ph. AZAM

Tél : 05 61 09 71 19

DJEB ELEC

Tél : 05 63 41 99 47

### ZINGUEUR

R. SPADA

Tél : 05 61 35 60 32

### COMMERCE DE DETAIL

M. DUHAUTOIS

### ASSURANCES

J. RODRIGUEZ

### COMMUNICATION

A. PONS

Tél : 05 61 09 25 42

### AGENT IMMOBILIER

A. PANTALACCI

Tél : 06 81 84 17 42

### ASSISTANTE MATERNELLE

Mme I. AMEN

Tél : 05 61 35 66 54

Mme M. CASTILLEJO

Tel : 06 63 99 03 06

PATRICK TAXI

Tél : 06 73 53 05 05

### Sté ELECDEL

Electricité, alarme, automatisme de portail

Tél : 05 61 84 24 70

### Sté ELEXIS

Informatique industrielle et composants électroniques pour l'aéronautique

**Tél : 05 62 79 65 61**

### Sté FRANCE CARILLON

Automatisme de carillons et cloches

Tél : 05 61 35 62 27

Artisans payants leur taxe professionnelle à Bonrepos-Riquet

Publication :  
Commune de Bonrepos-Riquet  
En Mairie  
Place Pierre-Paul-Riquet  
31590 BONREPOS-RIQUET  
Tél : 05 61 35 68 90

Directeur de Publication :  
Jean-Paul MARONESE  
Comité de rédaction :  
Alexandrine LE DUGOU, Yvon MARTIN, Philippe SEILLES  
Charte graphique :  
Mélissa SAINT-CLAIR-BRAUDE, Geoffroy BES  
Photos :  
André ALTINIER, Geoffroy BES  
180 exemplaires

